

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion du Mardi 16 Avril 2019

Présents : MM. FOPPIANI Jean Jacques, ETIENNE Roland, CHAMPION Hubert

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

FUTSAL D1

20539636 : VIKING CLUB DE PARIS / CITOYEN DU MONDE Futsal D1 du 20/04/2019

Courrier et accord des deux clubs du 15/04/19. *La Commission prend note que la rencontre se jouera, au gymnase DUNOIS 70 rue Dunois 75013 Paris à 20h30.*

-Rappel-

20539624 – B2M 3 / SUCY FUTSAL CLUB 1 D1 du 06/04/19

Courriel de B2M Futsal du 02/04/19, nous informant d'un match de Ligue en même temps que leur match de District.

La Commission reporte la rencontre au 27/04/19. Prévenir l'équipe adverse.

FMI ou Feuilles de match manquantes

APRES 2 APPELS DE FEUILLE DE MATCH – MATCH PERDU PAR PENALITE AU CLUB RECEVANT
(Article 44.2 DU RSG 94)

2^{ème} Appel de Feuille de Match

20539621 - RUNGIS FUTSAL 2 / CRETEIL FUTSAL US 2 D1 du 29/03/2019